

# Avis de la Régie de l'énergie sur les mesures susceptibles d'améliorer les pratiques tarifaires dans le domaine de l'électricité et du gaz naturel

Hydro-Québec Distribution



HQD-4, document 1  
Présentation à la Régie de l'énergie  
14 février 2017



# Objectifs de la présentation

---

- Constats et position du Distributeur sur les thèmes identifiés par la Régie
- Sujets abordés
  - Cadre d'établissement des tarifs
  - Tarifs et options tarifaires
  - Clientèles à besoins particuliers
  - Compétitivité des tarifs offerts aux clients industriels
  - Nouvelles technologies

# Cadre d'établissement des tarifs

---

- Principes tarifaires fondamentaux (récupération des coûts, équité, signal de prix, simplicité, stabilité et continuité tarifaire)
  - Établissement des tarifs sur la base des coûts et non sur l'usage ou le secteur d'activité
- Cadre réglementaire qui permet l'évolution des tarifs en fonction des contextes économique et énergétique
- Situation d'interfinancement
  - Le Distributeur s'en remet au gouvernement pour évaluer s'il est opportun d'apporter des modifications à la LRÉ à ce chapitre

# Tarifs et options tarifaires

---

- Bas tarifs, procurant un avantage comparatif aux consommateurs québécois
- Structures tarifaires simples prenant en compte les particularités des clients visés
- Éventail d'options tarifaires, complété de mesures en efficacité énergétique incluant des programmes de gestion de la puissance
- Tarification dynamique : Tarif DT, options d'électricité interruptible et programmes de gestion de la puissance (outils simples, efficaces et adaptés à la réalité climatique du Québec)
- Conception et offre tarifaire conformes aux meilleures pratiques de l'industrie
- Défi de récupération des coûts fixes
- Offre évolutive visant à répondre à différents enjeux et contextes dans le respect des principes reconnus

# Clientèles à besoins particuliers

---

- Clientèles identifiées par le ministre
  - Ménages à faible revenu : mesures de soutien visant à atténuer le poids de la facture d'électricité dans leur budget
  - Serres et stations de ski : tarifs compétitifs par rapport aux autres juridictions ; différentes mesures déjà en place
- Constats et principes
  - Compétitivité des secteurs d'activité : au-delà des considérations tarifaires
  - Nécessité de justifier tout allègement tarifaire sur la base des coûts afin de préserver l'équité entre les consommateurs
  - Récupération de tout manque à gagner auprès du reste de la clientèle ou de l'actionnaire
  - Le Distributeur ne doit pas se substituer à l'État pour subventionner un secteur d'activité

## Clientèles à besoins particuliers (suite)

---

- Approche préconisée
  - Poursuite des efforts d'accompagnement
    - Optimiser les performances électriques
    - Tirer avantage de l'offre tarifaire et commerciale du Distributeur afin d'alléger la facture d'électricité
  - Solution concertée face à divers enjeux
  - Mesures structurantes, répondant directement aux besoins des clients

# Compétitivité des tarifs - clients industriels

---

- Avantage indéniable des tarifs et des caractéristiques du service électrique du Distributeur
  - Tarifs bas, prévisibles et stables
  - Tarifs industriels au 1<sup>er</sup> rang en Amérique du Nord et classés favorablement en Europe
  - Offre de plusieurs options tarifaires et mesures d'efficacité énergétique permettant de réduire la facture d'électricité et d'améliorer la compétitivité des entreprises
  - Tarif de développement économique bonifiant l'offre tarifaire au soutien de l'économie québécoise (réduction de 20 % sur les tarifs d'électricité)
  - Disponibilité des approvisionnements en électricité et fiabilité de l'alimentation électrique
- Attractivité et maintien de l'activité industrielle dépendante de facteurs sur lesquels d'autres acteurs, dont le gouvernement, ont une emprise
  - Tendances de marché
  - Critères de localisation

## Compétitivité des tarifs - clients industriels (suite)

---

- Importance d'offrir des tarifs compétitifs dans l'intérêt de l'ensemble de la clientèle (partage des coûts fixes et retombées économiques)
  - Maintenir et développer les ventes industrielles en s'inspirant des meilleures pratiques
  - Proposer une offre tarifaire optimale, qui répond aux besoins des clients tout en contribuant à l'équilibre énergétique



# Nouvelles technologies

---

- Transformation du marché de l'énergie (risques et opportunités)
  - Émergence de la production distribuée dont celle à partir d'énergie solaire
    - Pénétration rapide et significative dans de nombreuses juridictions
    - Impacts sur la gestion du réseau des sources intermittentes (équilibre)
  - Stockage d'énergie facilitant l'intégration de la production distribuée (équilibre et gestion de la pointe)
  - Défis de couverture et de partage des coûts fixes du réseau
  - Importance de faire évoluer les tarifs pour répondre à cette nouvelle réalité (traitement équitable de la clientèle et mesurage net)

## Nouvelles technologies (suite)

---

- Véhicules électriques
  - Déploiement facilité par de bas tarifs (ventes additionnelles)
  - Habitudes de recharge, technologie et pratiques tarifaires en évolution
  - Usage à documenter afin d'adapter l'offre tarifaire et commerciale au besoin
  - Projet pilote pour l'alimentation des bornes de recharge (tarif expérimental BR)
- Volonté de s'adapter en continuant à s'inspirer des meilleures pratiques

# Conclusion

---

- Les tarifs d'électricité représentent un avantage comparatif important pour l'ensemble des consommateurs québécois
- Le cadre et le processus réglementaires doivent permettre d'adapter les tarifs en fonction des contextes énergétique et économique changeants et des nouvelles technologies
- Il faut répondre aux différents enjeux dans le respect des principes reconnus
- Il faut poursuivre la recherche de solutions avec les clients, notamment ceux ciblés par le ministre, en collaboration avec les partenaires clés, afin de leur offrir des mesures qui répondent à leurs besoins